

Objet : Compte rendu du Conseil de l'Ecole Doctorale 353 du 15 avril 2015

Présents : F. ABOURA BENCHEIKH, J-L. AUTRAN (représentant R. BOUCHAKOUR), B. BESNAINOU, P. BONTOUX, G. CHIAVASSA, U. EHRENSTEIN, C. LACHIZE, F. LEBON, R. MASSON, Q. MESNILDREY, O. MONTAGNIER, Ch. MULLER, P. PHILIPPE, B. PORTERIE (représentant L. TADRIST), A. SALVANS, E. SERRE, D. STURMA

Invités : P. CAMPION, L. ESCOUBAS

Excusés : Ph. BOISSE, A. POCHEAU, L. RIGOLLET, C. SCHLEWITZ

Rappel de l'ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de l'ED 353 du 18 février 2015
2. Audition des candidats à la fonction de directeur de l'ED 353, et élection du nouveau directeur
3. Sélection des projets sur l'appel « mobilité internationale »
4. Proposition du lauréat au prix de thèse AMU 2014
5. Points divers

La séance est ouverte à 14h15.

1. Approbation du PV du Conseil de l'ED 353 du 18/02/2015

Le PV du Conseil de 18/02/2015 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2. Audition des candidats à la fonction de directeur de l'ED 353, et élection du nouveau directeur

La direction de l'ED n'a reçu qu'une candidature, celle de Monsieur Ludovic ESCOUBAS, Professeur à Aix-Marseille Université et chercheur au laboratoire IM2NP.

Le candidat est invité à se présenter devant le Conseil. Après sa présentation, le candidat se retire et les membres du Conseil délibèrent sur la qualité de cette candidature. Après un rapide tour de table, un vote à bulletins secrets est réalisé.

Le résultat du vote donne Monsieur Ludovic ESCOUBAS élu avec 17 voix sur 17 suffrages exprimés. Monsieur ESCOUBAS prendra ses fonctions à compter du 1/06/2015, date à laquelle l'actuel directeur, Christophe MULLER, prendra ses nouvelles fonctions à la délégation CNRS Alpes à Grenoble.

Le directeur de l'ED informe le Conseil qu'un courrier sera adressé au Vice-Président Recherche pour demander la validation de l'élection du nouveau directeur de l'ED 353 à la prochaine Commission Recherche d'Aix-Marseille Université, le 19/05/2015.

3. Sélection des projets sur l'appel « mobilité internationale »

Le directeur de l'ED informe le Conseil que le budget de 10 000 € prévu initialement sur l'appel « mobilité internationale » doit être revu à la baisse en raison de dépenses 2014 reportées sur l'année 2015. Après échange avec les membres du Conseil, il est convenu qu'une enveloppe de 4 500 € sera finalement réservée sur cet appel à projets. Cette enveloppe devrait permettre de financer trois projets sur les cinq demandes soumises à la direction l'ED.

Après échanges entre les membres du Conseil, trois projets sont sélectionnés :

- « Caractérisation ultrasonore et optique de globules rouges en écoulement contrôlé », Romain DE MONCHY du laboratoire LMA pour une collaboration avec le laboratoire de bio-rhéologie et d'ultrasonographie médicale de Montréal au Canada ;
- « Analyse des données de scalaire passif dans un jet turbulent », Alexandre MOUTTE du laboratoire IRPHE en collaboration avec le Royal Military College of Canada ;
- « Techniques expérimentales pour le mélange dans les suspensions cisailées », Mathieu SOUZY du laboratoire IUSTI en collaboration avec l'université de Cornell aux USA.

Le secrétariat de l'ED effectuera un virement financier de 1 500 € vers un compte des équipes d'accueil des doctorants dont les projets ont été sélectionnés. Les directeurs d'unité présents ou représentés s'engagent à compléter l'aide financière accordée par l'ED de façon à permettre la mission.

Les projets de Davide GALASSI (laboratoire M2P2 en collaboration avec l'Université de Rome en Italie) et de Ksénya IVANOVA (laboratoire IUSTI en collaboration avec l'Université de Novossibirsk en Russie) ne sont pas retenus.

4. Proposition du lauréat au prix de thèse AMU 2014

14 candidatures ont été reçues par le secrétariat de l'ED :

IM2NP : 1 candidature

- M. GLORIEUX

IRPHE : 1 candidature

- M. GHISS

IUSTI : 9 candidatures

- S. AMIEL
- F. CARLE
- P. KUMAR
- R. MEHADDI
- S. NDANOU

- V. RODRIGUEZ
- K. SARRAF
- F. SARTOR
- M. SENTIS

LMA : 2 candidatures

- N. COCHETEAU
- E. THORET

M2P2 : 1 candidature

- M. GUYOT

Après un examen des dossiers par les membres du Conseil présents et représentés, le directeur de l'ED propose de faire un vote pour départager deux candidats, E. THORET et P. KUMAR, dont les dossiers scientifiques se détachent très largement.

Le résultat du vote est le suivant :

- 10 voix pour Prashant KUMAR (IUSTI) ;
- 6 voix pour Etienne THORET (LMA) ;
- 1 suffrage non exprimé ou nul.

Le directeur de l'ED propose aux membres du Conseil de présenter à la Présidence d'AMU deux candidatures classées, en insistant sur la qualité exceptionnelle des deux dossiers :

1. Prashant KUMAR (laboratoire IUSTI, thèse soutenue le 26/09/2014) ;
2. Etienne THORET (laboratoire LMA, thèse soutenue le 19/12/2014).

En conséquence, un courrier justifiant ces choix sera rédigé par le directeur de l'ED et accompagnera l'envoi des dossiers à la Présidence (*envoi effectué le 16/04/2015*).

5. Points divers

5.1 Approbation du règlement intérieur de l'ED no. 353

Après une lecture du texte du règlement intérieur et l'explication de certains articles par le directeur de l'ED, une discussion s'engage entre les membres du Conseil. Le règlement intérieur de l'ED no. 353 est approuvé à la majorité des deux tiers des membres présents, ou représentés, du Conseil de l'ED no. 353.

5.2 Appels à candidatures (AMU/CEA, inter-ED) ; journée de l'ED du 27/05/2015 et actualisation de la composition du Conseil

Le directeur de l'ED informe le Conseil que :

- Huit sujets de thèse ont été sélectionnés sur l'appel AMU/CEA. Les auditions des candidats sont programmées le 8/06/2015 ;

- La date limite pour le retour à l'ED des sujets « inter-ED » est le 4/05/2015 (pour un retour au Collège Doctoral le 13/05/2015, en vue de la réunion d'interclassement du Collège Doctoral le 18/05/2015) ;
- Le comité d'organisation pour la journée des doctorants du 27/05/2015 est constitué de Miriam CARLBERG pour l'IM2NP, Cécile LACHIZE et Hugo QUARANTA pour l'IRPHE, Mathilde GRIVEAUX et Boris BURGARELLA pour le LMA, Eddy CONSTANT et Davide GALASSI pour le M2P2, Cédric MONTET pour l'IUSTI. Le Comité a démarré son travail sous la coordination du responsable administratif de l'ED, Pascal CAMPION ;
- Il reste toujours une place de membre « extérieur » à pourvoir au sein du Conseil.

La séance est levée à 16h20.